



Independent observer  
of the Global Fund

## LA VOIX DE CEUX QUI N'ONT PAS PU OBTENIR DE VISAS

Dans notre dernier OFM, nous avons publié un article sur les problèmes rencontrés par les demandeurs de visa pour assister à la 24e Conférence internationale sur le sida (AIDS2022), organisée par la Société internationale du sida (IAS), qui a lieu du 29 juillet au 2 août à Montréal, au Canada (Les populations clés, les communautés et la société civile font face à des obstacles pour assister aux réunions internationales).

Dans cet article, nous avons affirmé que la Société internationale du sida (IAS) ne parvenait pas à placer les communautés au cœur de la riposte au VIH en ne facilitant pas la procédure de demande de visa. Des populations clés et d'autres communautés du monde en développement ont déploré de ne pas pouvoir assister à AIDS2022 en raison de la lenteur et de la lourdeur bureaucratique de la procédure d'obtention des visas. Il est difficile de placer les plus vulnérables au cœur de la riposte au VIH lorsque leur présence même est contrée par la bureaucratie.

Alors que la conférence AIDS2022 est en cours, les populations clés et vulnérables (PCV), la société civile et les représentants communautaires y sont-ils sous-représentés en raison du fiasco des visas?

Une étude informelle sur les raisons de cette crise

Plusieurs actions de plaidoyer ont été menées au sujet de la crise des visas canadiens. Au nombre de ces efforts, figurent les initiatives de la Plateforme HIV2025, en partenariat avec le Conseil international des ONG de lutte contre le sida ([ICASO](#)) et l'équipe des correspondants clés d'Amérique latine et des Caraïbes (LAC), qui ont organisé une enquête virtuelle en anglais, français et espagnol, diffusée par les réseaux mondiaux et régionaux. L'équipe a reçu près de 200 réponses; toutefois, il ne s'agissait pas d'une étude représentative ou probabiliste, mais simplement d'une étude de documentation. L'objectif était d'organiser et de documenter les difficultés rencontrées dans l'obtention des visas, les raisons

données pour les refus et les raisons pour lesquelles ces refus étaient injustifiés.

La Plateforme HIV2025 a retenu une centaine de questionnaires remplis qui offraient un équilibre entre les trois langues et toutes les régions. Les questionnaires étaient anonymes, et seules les adresses électroniques ont été enregistrées. Au cours de la collecte des données, certaines personnes dont la demande a été rejetée ont accepté de partager leurs informations avec l'IAS et les organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes. Bien que l'échantillon ne soit pas représentatif, 20% des répondants à l'enquête avaient vu leur demande de visa rejetée.

Le présent article est basé sur les recherches entreprises par une équipe, publiées à l'origine par le serveur de liste du Global Fund Advocates Network (GFAN), d'autres serveurs de liste en différentes langues et des médias sociaux. Il ne s'agit pas d'un rapport de recherche scientifique, mais d'un document de plaidoyer basé sur les avis des personnes directement concernées. Ce rapport peut paraître long, mais le lire est le moins que nous puissions faire pour ceux que nous ne verrons pas à Montréal. Beaucoup d'entre nous qui avons réussi à obtenir un visa avons nous-mêmes été d'abord confrontés aux mêmes difficultés.

Quelques-uns des défis rencontrés dans l'obtention de visas

Plusieurs mois avant AIDS2022, les organisations dirigées par des communautés ont été informées des difficultés à obtenir un visa, notamment l'obligation de passer des examens médicaux, et des refus qui en résultent. Certaines des difficultés les plus courantes étaient les suivantes :

- La complexité de l'initiation de la procédure : L'accès à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) était difficile. La demande en ligne ne fonctionnait pas dans de nombreux pays, peut-être à cause de l'IP ou du VPN. La demande n'est disponible qu'en anglais et en français. De nombreuses questions sont complexes et déroutantes, et le demandeur doit maîtriser ces langues pour être en mesure de fournir une réponse correcte.
- Le coût du processus : Pour conclure la première phase, le processus exige un paiement par carte de crédit de 100 CAD (plus de 79\$) pour le visa et de 80 CAD (62 \$) pour la collecte des données biométriques. À ce stade, de nombreuses personnes ont abandonné le processus parce qu'elles n'avaient pas de carte de crédit ou ne disposaient pas de la somme demandée. En outre, pour de nombreuses PCV et d'autres membres de la société civile, le montant requis constitue un obstacle insurmontable. L'IAS ne s'engage à rembourser que les demandeurs bénéficiant d'une bourse. Pendant combien de semaines 180 CAD permettraient-ils de nourrir une famille dans un pays à faible revenu?
- Entretiens au consulat : Au début de la procédure de demande de visa, de nombreuses personnes inscrites pour participer à la conférence ont dû passer un entretien au consulat. De nombreux agents consulaires ont avoué ne pas être au courant que AIDS2022 était organisé au Canada. Au mois de mai, deux demandes sur cinq émanant de pays en développement ont été rejetées. Deux raisons ont été invoquées : Premièrement, la lettre émise par l'IAS, en tant qu'organisateur de la conférence, ne fournissait pas de détails sur le soutien financier des organisateurs concernant la nourriture, le logement ou l'assurance, qui était pourtant une exigence. L'autre raison était, comme dans de nombreuses procédures d'immigration, que le demandeur ne pouvait pas prouver qu'il a des racines suffisantes dans son pays d'origine. Aux yeux des agents consulaires, il était impossible pour les jeunes, les membres des populations clés et les communautés autochtones de prouver qu'ils ne resteraient pas au Canada à la fin de la conférence ; et c'était la principale cause de rejet des visas.
- Manque de soutien de la part des organisateurs de la conférence : De nombreuses personnes, en particulier celles qui ne parlent ni n'écrivent l'anglais ou le français, ont déclaré ne pas avoir reçu de soutien de la part de l'IAS face à de nombreux écueils. Deux personnes sur trois ont déclaré que

l'IAS n'avait pas fourni suffisamment d'informations, voire aucune, pour faciliter la demande et le traitement des visas. Beaucoup n'ont reçu aucune réponse à leurs demandes d'aide. L'IAS a déclaré qu'il avait convenu avec le gouvernement canadien d'un code unique pour faciliter le traitement des visas. Ce code a cessé de fonctionner à la fin du mois de mai et n'a jamais été rétabli.

- Des actions pour trouver une solution : Dès que les activistes et les journalistes canadiens ont été sensibilisés au problème, le gouvernement canadien a commencé à y prêter attention. Cependant, à ce stade, il s'est avéré que l'IAS n'était pas en mesure de contribuer de manière significative à la résolution de la crise.

Plusieurs demandeurs ont reçu un message contenant le ou les motifs suivants concernant le rejet de leur demande de visa:

“Je ne suis pas convaincu (e) que vous quitterez le Canada à la fin de votre séjour comme l'exige l'alinéa 179b) du RIPR (<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/regulations/SOR-2002-227/section-179.html>). Je refuse votre demande parce que vous n'avez pas démontré que vous quitterez le Canada, compte tenu des facteurs : – Vos ressources et votre situation financière sont insuffisantes pour soutenir le but déclaré du voyage pour vous-même (et tout membre de votre famille qui vous accompagne, le cas échéant). – Vous n'avez pas de liens familiaux importants hors du Canada. – Votre situation professionnelle actuelle ne montre pas que vous êtes financièrement bien établi dans votre pays de résidence”.

Témoignages de certains demandeurs de visa

Le but de ces citations est de vous faire entendre leur voix en les lisant. Ces citations sont textuelles. Lorsqu'une citation a été modifiée pour clarifier le contexte, elle a été indiquée par [...] par respect pour le répondant.

“Ces raisons étaient vagues car elles étaient basées sur mon relevé de compte, alors que j'avais un sponsor qui payait entièrement mon voyage. Bien entendu, ils se sont fondés sur mes biens personnels, Étant une personne qui a des propriétés à l'âge de 22 ans en Afrique; ils ont également invoqué mes liens familiaux au Canada, pourtant j'avais insisté sur le fait que je n'avais personne au Canada; enfin, mon expérience de voyage était le point culminant .... Je suis un activiste qui mène plus d'un projet en cours, comment puis-je ne pas revenir alors que j'ai déjà des protocoles d'accord avec des bailleurs de fonds.”

“Peut-être parce que je suis une femme trans à faible revenu, que je ne peux pas justifier d'une situation financière solide, et peut-être parce que je suis dans le commerce du sexe et que je suis séropositive.”

“Pas assez de liens au Pakistan, selon l'ambassade. Il n'était pas clair que je [rentrerais dans mon pays], et mon emploi s'avère ne pas être stable et [pour cela] je peux rester au Canada.”

“Ils ne sont pas satisfaits des informations fournies pour mon motif de voyage. Je peux faire appel mais je dois payer des frais de traitement supplémentaires.”

“L'agent responsable des visas estime que le motif de ma visite au Canada, qui est la participation à la conférence sur le sida, n'est pas légitime.”

“On m'a dit que je n'avais pas suffisamment de fonds pour me prendre en charge pendant la durée de la conférence.”

“L'objet de la visite est incohérent. Alors que j'ai une invitation de l'IAS en tant qu'organisateur”.

“Ils ne croient pas que je quitterai le Canada après la conférence pour retourner en Ouganda.”

“Ils ont affirmé que je n’ai pas assez de fonds pour subvenir à mes besoins au Canada”.

“Je ne peux pas encore donner les raisons [du rejet] car j’ai fourni mes informations biométriques. Et le 25 mai, le bureau de facilitation des visas de Nairobi m’a informé par courriel qu’il avait communiqué mes données biométriques à l’ambassade du Canada à Nairobi. Donc, depuis ce jour [ il y a plus d’un mois ], je n’ai reçu aucun retour de l’ambassade du Canada.”

“Pour commencer, je ne savais même pas où postuler. La procédure a été très longue. Les documents nécessitent Acrobat Reader, que j’ai dû télécharger pour remplir les informations ; je ne pouvais pas les ouvrir sans ce programme spécifique. Ils n’acceptent que les cartes de crédit pour payer les frais de la demande. Je n’avais pas toutes les pièces justificatives. Ils voulaient une photo scannée de toutes les pages de mes trois passeports, et le format ne me permettait pas de les télécharger car le document était trop lourd. Les documents doivent être remplis en ligne, imprimés, signés et re-scannés. J’ai dû acheter une imprimante/scanner pour cela. Ils ne me donnent pas d’informations sur le temps d’attente, et la société tierce chargée de la biométrie ne sait rien.”

“Le lien pour l’inscription n’est pas clair, le remplissage du formulaire est fastidieux, ainsi que des demandes d’adresses de domicile et de données relatives à l’événement qui n’ont pas été prises en compte dans la documentation. Ensuite, le service a été sous-traité à une entreprise privée pour le rendez-vous des données biométriques, ce qui fait que j’ai mis beaucoup de temps à obtenir des rendez-vous. En outre, on m’a demandé de passer une visite médicale dans un autre établissement en sous-traitance. Les frais représentent plus de 80 % du salaire minimum, sans compter le paiement des radiographies du thorax, des photos et les rapports des antécédents médicaux. Dans ce cas, j’ai dû demander de revoir la date du rendez-vous, car en cas de refus du visa, je ne pourrais pas en demander un nouveau.”

“Trop de formulaires, des informations inutiles demandées. Aucun soutien de la part de l’organisation qui m’invite pour la saisie de toutes les informations, un processus d’attente très long et, au bout du compte, l’ambassade ne vous dit pas précisément quelles sont les informations qui manquent ou dont elle n’est pas satisfaite. J’ai déjà payé 600 USD pour [l’inscription à la] conférence et 250 USD pour la procédure de visa. J’ai estimé qu’une nouvelle demande avec les mêmes informations et de l’argent supplémentaire était une perte d’argent et de temps.”

“La demande de visa en ligne est très fastidieuse, les réponses ne sont traitées qu’en français ou en anglais, quand on veut répondre en espagnol, la plateforme web n’aide pas beaucoup, ensuite ils posent des questions interminables, comme des informations spécifiques sur nos parents, les certificats de travail actuels, des informations sur les voyages hors du pays au cours des 5 dernières années, d’autres visas (américains). Il est également important de justifier de ressources financières pour le voyage.”

“Il faut une expertise technique pour pouvoir faire une demande en ligne. Le paiement en ligne m’a pris 5 jours parce qu’ils n’acceptaient pas ma carte. Ensuite, j’ai dû me rendre dans une autre ville parce que le Canada n’a pas de service consulaire en Bolivie. J’ai envoyé des courriels à la page du service consulaire du Canada au Pérou (désigné pour la Bolivie), mais ils n’ont jamais répondu.”

“Nous devons tout faire virtuellement, la plateforme est difficile à comprendre pour certains et rend difficile le remplissage des formulaires et les démarches à effectuer. Il n’existe pas de bureau qui puisse aider à remplir ces documents en personne, bien qu’il y ait une entreprise chargée de le faire virtuellement mais qui vous laisse vous débrouiller tout seul.”

“J’ai rempli le formulaire de demande en ligne. J’ai obtenu un rendez-vous pour mes données biométriques à Dar es Salaam et j’ai dû m’y rendre par avion car nous n’avons pas d’ambassade canadienne en Zambie. J’ai donc fourni mes données biométriques le lundi 13 juin 2022, et j’ai repris le vol pour la Zambie le mardi 14 juin 2022, et maintenant j’attends qu’on me dise quand envoyer le passeport.”

“Lister une grande quantité d’informations. Il m’a fallu une semaine pour comprendre pourquoi je ne pouvais pas passer à la section sur les antécédents professionnels parce que je ne pouvais pas indiquer les périodes pendant lesquelles j’avais déclaré faire des études. C’était très déroutant et cela a retardé la procédure de demande de visa. L’IAS aurait dû aider à mettre en place un processus plus simple pour les participants à la conférence.”

“Au Brésil, j’ai dû payer 160 dollars pour le renouvellement du visa américain; puis j’ai dû payer 100 dollars pour demander le visa canadien. La délivrance de ces deux visas nécessite 60 jours, ce qui signifie que je les obtiendrais après la conférence sur le sida.”

Il est peut-être temps de transférer la responsabilité de l’organisation à un autre organisme

Les organisations multilatérales dédiées à ces questions de santé et les réseaux mondiaux de PVVIH ou de PCV ont fait preuve d’un silence manifeste. Lorsque AIDS2022 a ouvert ses portes à la fin du mois de juillet, la plupart des délégués venus d’autres continents et représentant des ethnies, des PC et des groupes démographiques différents arpenteront les couloirs de la conférence grâce aux activistes internationaux, en particulier la société civile canadienne.

Il ne s’agit pas seulement d’un problème de répartition du monde entre hémisphères et revenus, mais si la structure chargée de l’organisation de ces événements reste dans les pays développés, les visions nord-centrées, euro-centrées et colonialistes persisteront. Il y a des délégués de première et de seconde classe, ceux qui sont indispensables et ceux qui sont dispensables. La prochaine conférence de l’IAS (IAS2023) sera organisée à Brisbane, en Australie, un autre pays riche (bien que situé dans l’hémisphère sud) qui représentera un autre cauchemar en termes de migration.

La conclusion à en tirer est peut-être que les conférences ne doivent plus être la propriété de l’IAS, qui ne prend des décisions que sur les questions financières. Il y a quelques années, les conférences étaient réservées aux médecins et aux chercheurs. Nous pensions avoir “comblé le fossé” entre la science et les communautés, mais pas pour longtemps. Sans la société civile, les PVVIH, les PC et les communautés, peu importe ce que la science apporte, nous ne parviendrons pas à mettre fin au sida dans un contexte d’inégalité exacerbée.

## RÉPONSE DE L’IAS À L’ARTICLE

Comme toujours, l’OFM s’efforce de présenter une vision équilibrée des événements, dans la mesure du possible. Nous avons transmis une copie du projet d’article au SAI et avons invité son service médias à y répondre. Nous publions ci-dessous la réponse de l’IAS.

Merci beaucoup de nous donner la possibilité de commenter. L’article est basé sur plusieurs hypothèses.

1. L’organisation de la conférence internationale sur le sida dans un autre lieu, comme un pays à revenu faible ou intermédiaire, permettrait automatiquement d’ouvrir l’accès aux personnes les plus touchées par le VIH.

Il n’existe tout simplement pas de lieu ou de ville d’accueil qui soit aussi sûr et accessible pour les personnes les plus touchées par le VIH. L’IAS s’attaque au dilemme de l’inégalité d’accès en

réinvestissant plus de 15 % du budget de la conférence pour faciliter l'accès des personnes issues de pays à revenu faible ou intermédiaire. L'IAS a également investi pour faire de cette conférence une conférence entièrement hybride, accessible virtuellement de partout et offrant des paquets de support de données aux personnes ayant une faible bande passante.

## 2. La conférence "est la propriété de l'IAS".

Le comité des conférences de l'IAS est responsable de la planification stratégique de toutes les conférences de l'IAS qui se déroulent sur un cycle de quatre ans.

Il est composé de trois représentants d'OSC du GNP+ & ICW, de GATE et de la Fondation ASHA ainsi que de 4 officiers de l'IAS.

Le conseil exécutif de l'IAS définit une ou plusieurs régions cibles pour un appel à propositions auprès des villes hôtes potentielles.

Le comité de la conférence examine les offres et établit une liste restreinte.

Le comité de la conférence examine les offres et établit une liste restreinte.

Le SAI effectue une visite sur place.

La décision finale appartient au Conseil exécutif de l'IAS.

Une fois la ville hôte sélectionnée, le comité de la conférence est renforcé par l'ajout d'autres représentants communautaires, de chercheurs et de spécialistes des politiques pour former le comité d'organisation de la conférence. Cette large représentation garantit que la conception du programme de la Conférence internationale sur le sida est participative, qu'elle donne la priorité aux personnes et qu'elle suit la science.

## 3. "La Société internationale du sida (IAS) ne parvenait pas à placer les communautés au cœur de la réponse au VIH en ne facilitant pas le processus de demande de visa."

Cette déclaration surestime peut-être le rôle et le pouvoir du SAI dans la résolution du problème des visas qui a précédé SIDA 2022 et qui n'est pas propre au Canada. Notre déclaration sur la question des visas, qui a été publiée il y a quelque temps, est la suivante :

L'IAS – la Société internationale du SIDA – reste profondément préoccupée par le nombre élevé de visas refusés et en attente par les autorités canadiennes.

Cela empêche de nombreuses personnes originaires de certains des pays les plus touchés par le VIH d'entrer au Canada et de participer à AIDS 2022, y compris le personnel et les dirigeants de l'IAS.

Nous faisons tout ce que nous pouvons pour pousser les autorités canadiennes à accélérer et à approuver les visas pour assister à la conférence.

Les retards et les refus de visa sont une préoccupation urgente et affectent notre capacité à accueillir une conférence qui soit réellement inclusive et représentative des communautés les plus touchées par le VIH. Le comité d'organisation de la conférence a fait part de ses préoccupations aux plus hauts niveaux afin que le plus grand nombre possible de personnes souhaitant assister à SIDA 2022 puissent le faire.

Pour ceux qui se sont vus refuser un visa alors qu'ils avaient déposé leur demande dans les délais et qui souhaitent un remboursement complet plutôt que d'assister à la conférence virtuellement, l'IAS a modifié sa politique afin que cela soit possible. Veuillez [cliquer ici](#) pour en savoir plus.

4. L'IAS s'engage uniquement à rembourser les candidats bénéficiant d'une bourse d'études.

C'est faux. Pour des informations sur le remboursement, veuillez consulter [cette page](#).

5. Toutefois, à ce moment-là, le IAS avait montré qu'il ne pouvait pas contribuer de manière significative à la résolution de la crise.

En fait, l'IAS a eu des échanges constants avec Ottawa, a contacté ses membres canadiens en les encourageant à contacter leurs députés locaux et a demandé l'aide d'organismes mondiaux tels que l'ONUSIDA. L'IAS s'est également exprimé publiquement sur la question à plusieurs reprises et la déclaration figure toujours sur la page d'accueil de AIDS2022.org.

6. "La Société internationale du sida (IAS) n'a pas réussi à placer les communautés au cœur de la réponse au VIH".

L'IAS offre des frais d'inscription considérablement réduits pour les pays à revenu faible ou intermédiaire.

L'IAS offre des bourses complètes à des centaines de personnes originaires de pays à revenu faible ou intermédiaire, couvrant l'inscription, le voyage et l'hébergement.

Accès gratuit au Village global : La Conférence internationale sur le sida est peut-être la seule conférence mondiale sur la santé publique qui offre une section importante de l'événement – le Village mondial – entièrement gratuite. Le Village global est un lieu de rassemblement où les communautés du monde entier se rencontrent pour partager leurs expériences et s'informer sur le VIH, et où le public peut voir comment la science se traduit en actions et interventions communautaires.

L'ensemble du contenu de SIDA 2022 sera disponible en ligne gratuitement deux mois après la conférence (un mois pour les membres de l'IAS).

L'IAS organise chaque année jusqu'à six réunions régionales dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, entièrement gratuites, pour partager les dernières données scientifiques issues de nos conférences ou d'autres conférences internationales.

Après la conférence, nous nous rendons en Tanzanie, au Chili, en Indonésie et en Lettonie pour présenter les dernières avancées scientifiques à des centaines de personnes dans la langue locale. Nous payons le transport et l'hébergement des participants et l'accès est totalement gratuit.

Aussi, à noter :

À l'origine, l'IAS avait choisi un pays à revenu intermédiaire pour accueillir SIDA 2022. Malheureusement, l'IAS a dû se retirer de ces négociations, car le gouvernement hôte a posé comme condition qu'il contrôlerait et donc influencerait le programme de la conférence. Le comité d'organisation insiste sur sa totale indépendance dans l'élaboration d'un programme qui donne la priorité aux personnes et qui est guidé par les dernières preuves scientifiques.

L'emplacement et la viabilité financière ne sont pas les seuls facteurs pris en compte par l'IAS lors de la sélection d'une ville hôte. Il en va de même pour notre capacité à concevoir un programme de conférences de manière indépendante. Voici les différents critères utilisés :

## Santé et sécurité

Nombre de nos participants sont immunodéprimés ou travaillent en étroite collaboration avec des communautés immunodéprimées. La ville hôte doit collaborer avec nous pour garantir des protocoles de santé et de sécurité élevés pour tous les délégués, le personnel et les intervenants.

## Lieu

La Conférence internationale sur le sida est la plus grande conférence sur le VIH au monde. La participation en personne nécessite un lieu, un hébergement et une infrastructure de voyage suffisamment importants pour accueillir un tel événement.

## Droits de l'homme

L'un des principaux critères de sélection est que la ville hôte offre un environnement sûr et un traitement équitable aux personnes les plus touchées par le VIH. Le VIH affecte de manière disproportionnée certaines des personnes les plus marginalisées et il est essentiel de trouver un environnement permettant à ces communautés de se sentir en sécurité et de s'exprimer librement.

## Indépendance

Le comité d'organisation doit pouvoir fonctionner de manière indépendante. Il doit être habilité à créer un programme de conférence à l'abri de tout contrôle ou influences extérieures.

Permettez-moi de conclure par une déclaration d'Erika Castellanos de Global Action for Trans\* Equality (GATE), qui siège au comité de conférence de l'IAS :

“Dans les discussions récentes, on a beaucoup insisté sur l'emplacement de la ville hôte, mais nous devons également tenir compte de la sécurité des groupes marginalisés, car tous les lieux ne sont pas aussi accueillants pour beaucoup d'entre nous.”

Environ [70 pays](#) criminalisent les activités homosexuelles consenties et 15 pays criminalisent l'expression trans, ce qui exclurait immédiatement d'importantes populations clés de la participation à une conférence.

J'espère que cette longue réponse a permis d'éclaircir les différents points abordés dans l'article que vous avez partagé.

[Read More](#)

---